

PROVINCE DE QUÉBEC43^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 9 NOVEMBRE 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 9 novembre 2023*

Aujourd'hui, à seize heures cinq, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 28 Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.